

**Les motivations de la mobilité de la population rurale algérienne :
quels moyens pour stabiliser les flux ?**
**The motivations for the mobility of the Algerian rural population:
what means to stabilize flows?**

HAICHOOR Seddik ¹, HOMIDA Mokhtar ^{♦2}

¹ Université de Djelfa (Algérie), s_haichour@yahoo.fr

² Université de Djelfa (Algérie), m.homida@univ-djelfa.dz

Reçu: 17/12/2023

Approuvé: 12/05/2024

Publié: 20/05/2024

Résumé:

Le milieu rural est un lieu de vie, de solidarité, de proximité avec la nature, un lieu où se développe l'économie. La présence de la population en milieu rural est cependant fortement influencée par les contraintes qui pèsent sur cet espace. L'éventualité de voir ce dernier déserté par la population affecte fortement les deux fonctions de la campagne : « site d'hébergement et aire de production », dont le degré d'incidence varie selon le niveau du revenu tiré de son activité dans le créneau agriculture ; la manière dont les départs se manifestent ; la forme avec laquelle ils s'extériorisent (importance du mouvement). Pour se prémunir des conséquences résultant du phénomène de déplacement de la population au plan spatial, le milieu rural doit jouir de conditions matérielles acceptables ; offrir des revenus qui puissent couvrir les besoins de la population ; garantir l'offre d'emploi à la force de travail rurale, ce qui permet de la pérenniser dans cet espace, de rajeunir la main d'œuvre et de soulager les zones d'accueil. Ces retombées sont l'œuvre de l'application d'un plan de développement rural et agricole.

Mots clés: Campagne, Foncier, Milieu rural, Agriculture, Migration, ville.

Jel Classification: O2, R1, R21, Q1.

Abstract:

The countryside is a place of life, solidarity, proximity to nature, a place where the economy develops. These purposes to be preserved impose the contribution of man. However, its presence in rural areas is strongly influenced by the constraints on this rural area. The possibility of the latter being deserted by the population strongly affects the two functions of the campaign: « accommodation site and production area », the degree of impact of which varies according to the level of income derived from its activity in the agricultural niche; the manner in which departures manifest themselves; the form in which they manifest themselves (importance of movement). To protect itself from the consequences resulting from the phenomenon of man's spatial migration, the countryside must enjoy acceptable material conditions; provide income that can cover family needs; guarantee the job offer to the rural labour force, which makes it possible to sustain it at the level of the campaign, to rejuvenate the workforce and to relieve potential reception areas of an influx of migrants. These benefits are the result of the implementation of a rural and agricultural development plan.

Keywords: Countryside, Land, Rural environment, Agriculture, Migration, city.

JEL Classification: O2, R1, R21, Q1.

♦ Auteur correspondant

1. Introduction:

Si le milieu rural algérien est valorisé par la diversité de paysages par la multiplicité des climats, par la multitude de productions agricoles qu'elle offre, ces mêmes traits distinctifs du milieu rural algérien voient rehausser par les particularités qui définissent ses habitants, qu'elles soient le propre de ces derniers (humbles, sincères, sociables, plaisants, affables, charitables) ou façonnées dans le temps (lucides, calmes, courageux, laborieux, rigoureux, compréhensifs, économes). C'est le bénéfice de ces mêmes aptitudes qui lui a permis d'ailleurs de s'adapter à un espace géographique initialement austère pour lui donner vie, à travers l'animation qu'il a créé en son sein, l'usage qu'ils en ont fait (site d'habitat) et l'activité qu'ils ont développée (espace de production agricole).

En effet, le phénomène de la mobilité de l'homme au plan spatial n'est pas nouveau, il a été perçu en Angleterre vers le XVIII^e siècle avec la révolution industrielle, il a connu une extension par la suite sur le reste de l'Europe, à partir du XIX^e siècle. Devenu de nos jours un fait mondial, il n'épargne aucun continent et aucun pays, qu'il relève des grandes puissances ou des pays émergents jusqu'à engendrer une forte saignée au niveau de la ressource humaine.

Une étude conduite par la FAO sur les 50 dernières années et rendue publique en juin 2006 a montré que, le nombre de personnes ayant abandonné le milieu rural au niveau mondial se chiffre à 800 millions de personnes. (BIANCO 2013). En ce qui concerne l'Algérie, l'estimation faite, avec l'amorce de la colonisation en 1830, [bien que sujette à discussion](#), est estimée à 3 millions de personnes, dont 90% de la population est d'origine rurale « YACONO XAVIER (1954) » ou à 4,2 millions « HEYBERGER (2017) ». Même si en ces temps-là, la population était limitée au plan du nombre, le caractère de l'agriculture pratiquait à cette même époque « de type traditionnel ne générant qu'une production limitée et ne couvrant pas les besoins de la population », a forcé la population rurale à l'exode (GOUMEZIANE 2017). Cette migration qui s'est amorcée avec la colonisation s'est intensifiée pour s'étendre durant l'ère de l'Algérie souveraine. Pour situer l'importance de ce phénomène et montrer son évolution graduelle dans le temps, nous faisons usage des données suivantes : « Durant l'époque coloniale : « 13,9 % en 1886 ; 21,99% en 1936 ; 25,05% en 1954 » (BACHAR 2018) ; lors de l'ère de l'Algérie souveraine : « 31,4% en 1966 ; 40% en 1977 ; 49,7% en 1987 ; 58,3% en 1998 ; 66% en 2008 ». (LAKEHAL 2003). Ce déplacement de la population vers les zones à forte expansion agricole ou à la périphérie des cités urbaines pourrait être certes une manière de soulager la campagne de l'excédent des effectifs qu'elle engrange, à l'inverse une forte affluence de ruraux annihilerait cet avantage devant l'incapacité des centres de vie ciblés de ne pouvoir satisfaire leurs demandes en différents points de vue.

En Algérie, le phénomène de la mobilité humaine au plan spatial est loin d'être un fait anodin, de par les effets qu'il génère, aussi bien au niveau de milieu rural, que celui de la ville. Aussi, pour connaître les raisons pouvant être à la base de la ruée vers cette dernière, nous nous proposons d'opérer au préalable une présentation sommaire des deux espaces « ville et milieu rural » en mettant en relief les caractéristiques qui les distinguent. Elle sera suivie par le recensement des événements ayant été à la base de la mobilité des hommes au plan spatial et l'appréciation de l'impact de chacun de chacun d'eux. Pour que notre regard puisse porter sur une longue période et que l'appréciation devant être portée soit valide, nous ferons en sorte que le recueil de données s'amorce depuis l'avènement de la colonisation de l'Algérie jusqu'au dernier événement ayant secoué la stabilité du pays et la répercussion de choix des développements effectués par des chiffres fiables sur chacun des phénomènes ayant focalisé notre attention. Leur consolidation se fera à travers la consultation de tout support (dossiers techniques, travaux et réflexions universitaires) susceptible de nous éclairer à ce propos.

Cette délimitation des contours de la réflexion conduite étant opérée, son ossature sera composée des volets suivants : 1°- Observateurs et perception milieu rural & ville. 2°- La spoliation par les colons de la propriété foncière agricole revenant aux autochtones, leur permettant de prendre place dans l'univers algérien ; 3°- Les mesures coercitives prises par le pouvoir colonial pour tenter de museler la révolution armée, en marginalisant les ruraux pour les empêcher d'apporter toutes sortes d'appui aux combattants luttant pour l'indépendance du pays.(El AZZOUZI2020) ; 4°- L'instabilité connue dans la gestion affaires économiques par les pouvoirs publics algériens, jusqu'à influencer le mouvement de la population rurale ; 4°- La période d'insécurité qui a secoué dans le pays dans les années 1990 qui a duré une décennie avec et son impact sur la mobilité de graves répercussions au plan humain (pertes en vies humaines) et économique (anéantissement et/ou paralysie de l'appareil de production des unités économiques).

2. Observateurs et perception milieu rural & ville

La perception des espaces géographiques « milieu rural et ville » par les différents observateurs ne peut être identique, en raison de l'influence de leur vision par divers facteurs.

Pour certains, la ville pourrait symboliser globalement l'ère de la modernisation ou celle du renouveau. Elle peut aussi représenter le résultat du génie de l'homme à transformer la nature ou illustrer un rassemblement humain sur une surface restreinte où dominent les activités non-agricoles.

Pour d'autres, le milieu rural identifie un espace en recul par rapport au progrès, jusqu'à l'assimiler au sous-développement. Il peut aussi évoquer la pleine nature où la province. Il est aussi un lieu de vie, de solidarité, de proximité avec la nature et un lieu où se développe l'économie.

Cette dissemblance dans la représentation de ces deux entités nous force de mettre en relief les traits particuliers qui les distinguent pour permettre à chacun de mémoriser ces deux espaces.

Pour le milieu rural, il représente une contrée où l'homme est loin de tous les développements et événements qui se produisent, en un mot une immensité où il ressent toute son indépendance. Ce grand espace au paysage pittoresque englobe de vastes terres agricoles qui peuvent prendre des formes variées tout au long de son étendue, à l'exemple de collines, de montagnes, de vallées, de rivières, d'aires boisées et dénudées. La vie qu'il offre est saine, par la pureté de son air ; par la qualité son eau et par l'appétence de ses aliments. Avec un cadre de vie calme et agréable, que renforce une ambiance fortement reposante, la santé de la population résidente ne peut être qu'avantagée. Ce bien être et cette sérénité favorisent l'entente entre ses résidents, par le développement de fortes attaches mutuelles exprimées à travers la gentillesse, la cordialité et l'esprit d'entraide de chacun des éléments appartenant à cette aire géographique. Ces caractères se voient renforcer par l'homogénéité de leurs résidents. Son activité principale est centrée sur l'agriculture, où les opportunités d'emploi se voient réduites d'une manière drastique par le développement de la mécanisation.

Pour la ville, elle se décrit comme étant un milieu où se conjugue **densité et diversité**. Elle se distingue **en effet** par la continuité de son habitat, lequel est disposé d'une manière ordonnée ; par une population assez compactée, forte en nombre et hétérogène au plan de sa composante en divers points (origine, race, nationalité, religion) ; par une organisation matérielle des plus efficiente permettant de synchroniser les différentes activités que nécessite un regroupement de personnes en différents plans (sociaux, économiques, commerciaux, culturels, récréatives et sportives), enfin, par la disponibilité d'équipements modernes où dominent les activités non-agricoles générateurs de pollution. Ces mêmes installations liées à divers domaines (éducation, technologie, médias, finances, santé, habillement, divertissement, nourriture et bien plus encore) offrent des opportunités diverses à ses résidents pour s'émanciper et c'est ce qui explique le fait que leur niveau de vie

global soit plus élevé et que l'offre de travail qui porte essentiellement sur le secteur tertiaire soit plus importante et mieux rémunérée. Enfin, le coût de la vie est généralement assez élevé, car les prestations de services dans une ville sont fortement monnayées, en un mot tout est onéreux.

A travers ce parallèle, il est aisé de dire que l'écart relevé entre ces deux entités « milieu rural et ville » en différents points de vue a favorisé non seulement la fascination des ruraux pour la ville, mais aussi engendré sur eux un effet d'attraction magnétique, jusqu'à ne plus pouvoir s'en défaire. Le transfert de la ressource humaine du milieu rural vers la cité urbaine occasionne inévitablement une perte pour le monde rural, dont les effets pourraient s'avérer être assez fâcheux, si la tendance du flux relevé venait à s'accroître dans le temps, à l'inverse il serait salubre, s'il se limitait au surplus dégagé par la campagne algérienne. La difficulté qui apparaît à ce niveau-là, si elle pèse lourdement sur le milieu rural, elle n'épargne pas en tout cas la ville. L'effet ressenti sur cette dernière est tel qu'il soulève une complexité d'une extrême gravité, si l'on en juge l'accroissement démesuré de deux capitales africaines prises en exemple. La première concerne la ville de Lagos (Nigeria) qui a connu depuis 1980 une urbanisation fulgurante, par l'accroissement de sa superficie et par la démultiplication du nombre de ses résidents atteignant le seuil de plus de 23 millions d'habitants, soit 100 fois plus qu'en 1960. (AMBASSADE DE FRANCE, 2019). Il en est de même pour la ville du Caire, qui voit sa population croître graduellement dans le temps 2.079.000 habitants en 1945 ; 3.348.000 habitants en 1960 ; 4.231.000 habitants en 1966 ; 5.074.000 habitants en 1976 ; et 6.052.000 habitants en 1986. (VOLAIT1988) pour atteindre le seuil de l'ordre de 21.323.000 millions d'habitants pour 2020. (BANQUE MONDIALE 2020) La venue de nouveaux résidents, si elle a engendré une croissance effrénée des villes dans leur globalité, leur non préparation à la vie citadine a accentué les clivages sociaux et contribué à donner naissance à des quartiers même contigus, mais diamétralement opposés.

3. Analyse et discussion

Le milieu rural algérien durant la période de la colonisation (1830-1962) a connu des conjonctures difficiles les unes plus encombrantes que les autres. Si les situations vécues dans le temps sont variées, les effets ressentis à l'inverse sont les mêmes, à savoir l'amenuisement de la population soit par : 1°- l'exil international, en rejoignant les pays riverains où les possibilités de tirer un dividende financier existent ; 2°- l'exode interne, en s'installant au niveau des périphéries urbaines (causes économiques) ; 3°- la mort d'hommes (guerre de conquête) 4°- l'absence de sécurité (exactions et démesures).

Le milieu rural algérien, espace spécifique de par sa double dimension « site d'habitat et aire de production », a subi dans le temps des situations aussi difficiles les unes que les autres, lesquelles l'ont pénalisé au plan social et économique. Les contrecoups ressentis se devaient donc d'être pris en charge par le nouveau pouvoir en place à travers l'adoption d'une politique stimulatrice qui renforce une approche audacieuse. Cette projection passe par une reconfiguration de la campagne, à travers : 1°- La mise en place d'unités de production agricole relevant du domaine de l'État sur les terres abandonnées par colons et gérées selon le modèle de l'autogestion ; 2°- la création de coopératives agricoles sur les terres nationalisées relevant du domaine privé, après application de la révolution agraire ; 3°- L'émergence d'un appareil de soutien à la production agricole. A travers cette modalité, il est visé la relance de la production agricole et la stimulation de l'animation au sein du milieu rural, objectifs qui n'ont pu malheureusement être atteints, en raison du manque d'adeptes en milieu agricole. Cela revient à l'inadéquation des fondements du projet initié avec les aspirations du monde rural et des travailleurs agricoles Cet antagonisme a engendré une certaine turbulence au niveau du milieu rural, jusqu'à générer une crise multidimensionnelle contraignant les responsables

politiques à se raviser. Aussi, en plus de l'ébranlement de l'ambiance au sein du milieu agricole, des conséquences graves ont frappé le milieu rural dans sa globalité, à l'exemple de l'apparition d'une nouvelle tendance chez la communauté rurale qui est celle de la migration. Le modèle « d'industrie industrialisant » qu'a adopté l'Algérie dans les années 60 et 70 avec l'adoption des programmes spéciaux de wilayas sont venus appuyer cette tendance. Cet état de fait a diminué des effets des actions conduites et affecté le milieu rural algérien, jusqu'à perdre sa sérénité et qui ne pourra être réappropriée qu'en adoptant une politique impulsant la dynamique dans cet espace. Celle-ci passe par la préconisation d'un certain nombre de mesures permettant de rendre à ce dernier son âme d'antan et à notre pays de retrouver son rang d'autrefois dans le concert des nations, à l'exemple de celui d'avoir été le grenier de Rome.

3.1°- Mobilité des ruraux à travers le monde

La mobilité des hommes peut s'opérer à l'échelle de la planète, comme elle peut être interne

3.1.1°- A l'échelle de la planète :

La mobilité des hommes est appréciable en nombre et connaît une évolution graduelle dans le temps : « 75 millions en 1965, 105 millions en 1985 et 120 millions en 1990 ». (GLIDAS 2002) Dans le cas de l'Afrique, le flux pourrait être sud - sud, à travers un transfert de main d'œuvre entre pays émergents ou sud - nord (Afrique vers l'Europe). En ce qui concerne les pays du Golfe, le mouvement habituel des hommes se limite aux pays d'Asie (Pakistan, Bangladesh, Inde ou Indonésie).

La conséquence de ce mouvement humain porte sur la privation des pays d'origine de la possibilité de mobiliser cette force jeune et dynamique, pour certains diplômés, pour soutenir leurs actions de développement. Sa mise à contribution au niveau des pays d'accueil reste limitée aux tâches peu qualifiantes et mal payées (bâtiment, agriculture ou restauration), participation qui leur permet de thésauriser de l'argent pour l'envoyer à leurs familles restées dans leur pays d'origine pour couvrir leurs menues dépenses.

Cette mobilité de la population peut être dans certains cas forcée et ce par suite de son exposition à des situations indécises (terrorismes), lesquelles ont amené l'organisme onusien à adopter en 2018 un pacte mondial avec pour objectif d'améliorer le recueil des données permettant de devancer l'avènement de tout phénomène imprévisible conduisant à une catastrophe humaine. Cette disposition permet aux agences spécialisées d'apporter aide et assistance pour faciliter la vie aux déplacés, particulièrement les plus vulnérables (enfants, personnes âgées ou celles connaissant des problèmes de santé) et lorsque le mouvement en question connaît une grande ampleur. L'aveuglement des hommes et l'incapacité de ne pouvoir éviter le pire aux nombreux cas vécus, à l'exemple (Syrie, Afghanistan ou Yémen) par suite de l'entêtement de leurs dirigeants, a engendré un nombre impressionnant de morts estimé à 12 000 victimes (UNRIC 2021) et de déplacés évalués à 79,5 millions pour 2019 et à 82,4 millions pour 2021. (HCR 2021).

3.1.2°- Mobilité interne (exode rural)

Elle porte sur de faible distance et se limite généralement à la région d'origine. Dans ce type de mobilité, on retrouve aussi bien les personnes qui ont rompu tout lien avec le milieu rural, que celles ayant renoncé d'activer dans les métiers liés à la terre, à l'exemple des ruraux ou des fils d'agriculteurs qui se sont abstenus de suivre la tradition familiale dans le créneau agriculture. Pour accepter d'abandonner volontairement leur berceau d'origine « la campagne » et se lancer dans l'aventure vers « la ville » pour un avenir incertain. Ce transfert de population des campagnes vers les cités urbaines met malheureusement en danger le devenir du milieu rural, parce que portant sur

la ressource humaine qui donne vie à cet espace et sur la force de travail qui lui permet de jouer son rôle de pourvoyeur du pays en produits agricoles et alimentaires. Il est également problématique pour les cités urbaines, au sens où ces dernières se ruralisent, par suite de l'entraînement dans leurs élans de certaines habitudes et pratiques inhabituelles par rapport aux valeurs citadines.

3.2 Évolution de la mobilité de la population rurale en Algérie

Avec l'occupation de l'Algérie, la pauvreté s'est installée durablement sur le paysage algérien, jusqu'à bouleverser les règles de fonctionnement habituelle de la société. Les archives françaises signalent à ce propos qu'à la veille de la première guerre mondiale, la présence de 5 000 algériens était relevée en France, de même elles font état sur la période 1911-1921 d'un déplacement de 313 400 personnes. Après la colonisation Française, la présence des algériens sur le territoire Français devenait un fait habituel et connaissait un accroissement constant dans le temps, que deux événements particuliers justifient amplement, à savoir la mobilisation des algériens dans l'armée française pour renforcer ses rangs lors de seconde guerre mondiale et leur réquisition pour faire fonctionner les usines de métropole en panne, après que cette dernière ait pris fin. (PERVILLE 2013). Les données recueillies en 1948 en lien avec l'importance de cette représentation se situaient dans la limite des 100 000 personnes. Depuis une augmentation constante du nombre de nouveaux venus est relevée, la moyenne se situant à 25 000 personnes. L'interprétation donnée à cet accroissement massif durant la période coloniale revenait à la libre circulation accordée aux algériens dès l'année 1946 vers la France. Au 30 septembre 1961, les travailleurs employés dans l'industrie étaient estimés à environ 250 000 personnes (présents au 30 juin 1961 dans les entreprises 198 026 personnes, d'après les constatations officielles effectuées par le ministère du Travail), migration qui a connu une évolution dans le temps. (STORAND).

Si les déplacements des hommes au plan spatial datent de très longtemps dans le cas algérien, les motivations sont diverses.

3.2.1°- Mobilité d'ordre économique

Le secteur industriel qui prenait naissance dès l'amorce de l'accession du pays à son indépendance s'est intensifié grandement au fil du temps jusqu'à acquérir une certaine consistance. Son développement est resté malheureusement hypothéqué par sa dépendance vis-à-vis des approvisionnements extérieurs, car subordonné pour beaucoup de l'importation pour l'essentiel (matières premières et intrants). Comme il s'agit d'un créneau porteur en matière d'emploi, en plus de celui d'offrir de meilleurs salaires et de faire bénéficier son personnel par divers avantages matériels, à l'exemple du logement, toute la force vive de la campagne algérienne s'est trouvée fortement attirée par ce nouveau créneau. Le tableau 1 met en relief l'ampleur des postes de travail offerts sur la période 1967-1976.

Tableau 1 : Evolution de l'emploi industriel « 1967 – 1976 » (MUTIN 1980)

Données	Emplois créés	Emplois	
		En début de période	En fin de période
Plan triennal 1967 – 1969	52 000	109 000	161 000
Plan quadriennal 1970 – 1973	76 000 86 000	161 000 237 000	237 000 323 000
Plan quadriennal 1974 - 1976			
Total	214000	507 000	721 000

Sources :

Ce départ a cependant généré une difficulté de taille, qui est celle de ne pouvoir procéder au moment convenu au renouvellement de la force de travail agricole en place, en raison des signes de son épuisement par l'usure dans le travail et de son affaiblissement par l'âge. Cela s'est traduit sur la productivité, en infléchissant la courbe de production agricole, alors qu'elle dégagait par un passé récent un surplus. La lassitude qui s'est installée au sein du monde agricole des deux secteurs confondus, l'un par l'absence de soutien (secteur privé), l'autre par les revirements dans les décisions prises (secteur d'Etat) a poussé les ruraux à quitter le milieu rural pour s'installer à la périphérie des villes.

3.2.2°- Occupation territoriale et colonie de peuplement (1830 – 1954)

Sur la période 1830 – 1856, la population algérienne forte de 3 millions d'habitants a connu une régression significative ramenant son effectif initial à moins de 2,5 millions de personnes. Ce chiffre a connu par la suite une certaine oscillation, d'abord par une timide hausse en 1861 (2,7 millions), puis par une baisse en 1881 (2,1 millions). (CHITOUR2012 & MEBTOUL 2018). Cette régression n'est pas l'apanage de la seule guerre meurtrière imposée par l'armée coloniale à la population algérienne, elle est aussi la conséquence du mauvais traitement qui lui a été infligé, dont la privation en denrées alimentaires. A cette sous-alimentation qui a affaibli fortement la population algérienne la rendant vulnérable, est venu se greffer les effets de l'avènement de l'épidémie de choléra et dont le résultat a été catastrophique : « 300.000 à 500.000 personnes sont mortes en 1868 ». (BERTRAND2010)

Pour prévenir la révolte des autochtones, une stratégie a été adoptée à partir de 1840 par le pouvoir colonial consistant à les empêcher de se rejoindre, manœuvre qui ne pouvait connaître l'effet recherché qu'à la condition d'implanter sur les points stratégiques une population d'origine européenne. (BESSAOUD2017) Cette projection trouverait toutes les chances de se concrétiser, si les candidats potentiels à une immigration puissent ouvrir droit à un avantage matériel conséquent. Ce dessein est facilité par les statuts du patrimoine foncier, par l'immensité de l'espace agricole et par le faible effectif de la population autochtone. Aussi pour permettre l'émergence de la propriété agricole coloniale, un arsenal juridique a été mis en place pour déposséder les exploitants algériens en vue de constituer un fonds foncier à partir duquel seront puisées les dotations en terres en direction des immigrants. Si l'on se fie à l'origine géographique des postulants « Italie, Ile de Malte, Suisse, Espagne et à un moindre degré Allemagne et Suisse », au bénéfice d'une cession de terre, on peut dire que la tentation est forte. Ce choix de faire de l'Algérie une terre d'exil pour les immigrants Européens représentait une manière pour le pouvoir colonial de renforcer sa présence sur terrain et surtout de consolider sa pérennité contre tout danger potentiel. C'est ainsi qu'en 1872, sur une population algérienne estimée à deux millions d'habitants, 245 000 environ étaient d'origine européenne « 12,2 % de la population » (TEMINE1987). La politique de peuplement décidée par le pouvoir colonial reposait dans un premier temps sur l'immigration française et européenne « 57 % entre 1896-1901, 40 % de 1901 à 1906, et 48,2 % de 1906 à 1911 » et dans un second temps (à partir de 1906) sur la croissance naturelle qui avoisinait le 1% et ce après essoufflement du courant migratoire. (KATEB2012) En 1960, 87% des 1 200 000 Français d'Algérie sont nés en Algérie, certaines familles en sont à leur cinquième génération.

Pour la même année de référence (1954), la population autochtone se situait à 9 millions d'individus, soit une multiplication par 3 par rapport à 1830. Elle représentait 89 % de la population totale et relevait pour 98 % de la catégorie population rurale. (GOUMEZIANE S. 2017) (EL AZZOUZI2020) Le parallèle de l'évolution des effectifs dans le temps des deux communautés (figure 2) montre une nette différence dans l'allure des deux courbes et où l'intensité de la croissance est plus marquée chez la population musulmane.

Titre : Evolution de la population algérienne

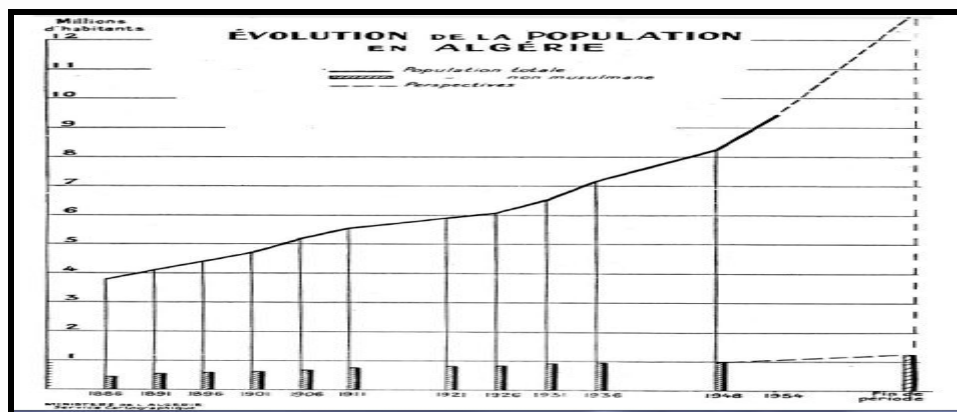


Figure 2: Evolution de la population algérienne. (<https://exode1962.fr/exode1962>)

Par rapport à la population active exerçant dans le secteur agricole, la part revenant à la communauté musulmane représente 87,8%, alors que celle de la communauté européenne se situait à seulement 14,4%. (LEQUY1970).

En ce qui concerne le foncier agricole, le bilan établi en 1954 montre que l'accaparement par les migrants du foncier agricole a engendré un certain déséquilibre au niveau de l'assiette foncière entre les deux communautés, aussi bien au plan de l'importance de l'espace conquis « 2% des immigrants détiennent 25% de la superficie du patrimoine foncier », que de celui de la qualité des terres exploitées (90% des plaines céréalières et 95% des plantations de vigne et d'agrumes relèvent du domaine colonial ». (GOUMEZIANE2017)

Qui dit arrivée, suppose aussi départ. Il y a d'abord le cas des paysans sans terre et ceux dépossédés, dont la présence en milieu agricole ne se justifie plus. Tous sont obligés de louer leur force de travail pour espérer subsister. Il y a ensuite celui des paysans qui détiennent un foncier agricole à surface limitée et à potentialité faible, lesquels ne peuvent que rejoindre la même destination du premier groupe en allant regorger les cités urbaines et saturer le marché du travail. Cette catégorie de paysans, au nombre de 1,2 millions d'exploitations agricoles, se partage une assiette foncière de l'ordre de 7 131 000 ha, représentant plus du ¼ de la surface agricole utile et où la petite propriété est fortement représentée (70 % des exploitations disposent d'une superficie inférieure à 10 ha). (BESSAOUD2019 & LEQUY 2018)

Ces mêmes petits propriétaires terriens doivent se voir, pour certains convertis en exploitants partiels au cinquième (Khammès) pour subvenir à leurs besoins, pour d'autres abandonner leurs terres à ces derniers et rejoindre les zones de colonisation agricole ou urbaine à la recherche d'une source financière pour être en mesure de couvrir proportionnellement les besoins de leur famille. Cela étant, la part des ruraux sur les citadins ne cessa de diminuer progressivement dans le temps: 40% en 1856, 28% en 1926 et 17% en 1954. (GOUMEZIANE2017) Comme cette régression est liée au degré d'implantation des colons au niveau de la campagne algérienne, aussi plus leur nombre augmente, plus les départs des autochtones s'intensifient. (KATEB 2012)

30 Le nombre élevé de la population musulmane au niveau de la campagne et la faible offre d'emploi pour les uns ou les maigres revenus tirés du travail de la terre pour les autres ont contribué au départ massif des ruraux vers la ville donnant naissance aux bidonvilles aux abords des grands centres urbains (Alger, Oran, Constantine et autres. (Côte1988) Ce phénomène de dépeuplement du milieu rural a conduit inexorablement à la paupérisation des villes et à l'exacerbation des tensions entre Européens et « indigènes ».

3.2.3°- le milieu rural Algérien et la lutte de libération nationale (1954-1962).

Sur la période 1954 – 1962, la campagne algérienne a connu une situation assez tendue au plan sécuritaire, laquelle a été par ailleurs désastreuse en perte de vies humaines, de l'ordre de 1 500 000 victimes. Cet état résulte de la confrontation armée entre le pouvoir colonial et le mouvement de libération nationale algérien. Le danger qui sévissait particulièrement dans le milieu rural algérien a poussé une bonne partie des ruraux à désertir les lieux pour aller se réfugier au niveau des cités urbaines. (XAVIER 1982).

Cette fuite s'explique par l'ampleur des atrocités, par la discipline draconienne imposée par le mouvement de libération nationale aux masses paysannes pour renforcer ses rangs par rapport à la cause défendue et par le pouvoir colonial pour empêcher que les assises populaires ne viennent en appui au mouvement de libération nationale.

Pour museler la contestation populaire et enrayer tout appui au mouvement de libération nationale, le pouvoir colonial a usé de plusieurs moyens de représailles, dont l'éloignement de la population implantée en zone éparsée pour être abandonnée dans un territoire qui leur est étranger, sans logement, ni ressources. Cette forme de punition a vu venir l'application d'autres formes de sévices. L'affectation des personnes arrêtées vers l'un de ces sites relevait de la seule volonté des services spéciaux français. Pratiquement 40 % de la population autochtone ont séjourné au niveau de ces différents centres de séquestration. (Rocard M. 1959).

Devant l'effervescence de la lutte de libération, la discipline imposée par le mouvement révolutionnaire aux ruraux pour consolider ses rangs et la rigoureuse répression perpétrée par l'armée coloniale dans les milieux ruraux pour dissuader tout élément susceptible d'être favorable à l'idée d'une indépendance de l'Algérie, les familles rurales se trouvaient coincées dans cet étau de violence, leur délivrance ne pouvait être envisagée sans abandonner leur terroir. Cette projection prenait forme graduellement dans le temps, ce qui a permis de voir une augmentation considérable du nombre d'habitants au niveau des grands centres. En 1954, Alger comptait 588 000 habitants ; en 1960, elle a atteint 1 060 000 habitants). Pour la même année 1954, Constantine enregistrait 145 000 habitants ; en 1959, on en dénombre 220 000 habitants. (LEQUY 2018).

3.3°- Politique économique postcoloniale et monde rural (1962 à nos jours)

Avec l'indépendance du pays et le départ précipité de la quasi-totalité de la population européenne (près de 900 000 personnes), le patrimoine foncier agricole se trouve scindé en deux lots, l'un relevant du domaine privé (majoritaire au plan de la surface exploitée, fortement morcelé, de faible productivité, de statut juridique varié et en situation d'indivision), l'autre relevant du domaine public (terres à potentialité élevée, étendues au plan spatial, patrimoine foncier uni).

L'option politique adoptée en 1962 par les nouveaux dirigeants algériens reposait sur des fondements socialistes, avec comme modèle de gestion appliqué aux terres nationalisées : « l'autogestion ». Les particularités de ce patrimoine foncier et l'attention qui lui est portée par l'Etat, devait en faire une locomotive pour métamorphoser l'agriculture algérienne. Pour le rendre performant, différents aménagements lui ont été appliqués dans le temps, chacun d'eux portait sur un volet précis (structurel, organisationnel, fonctionnel, relationnel, technique, matériel, financier) et coïncidait avec les préoccupations du moment des responsables publiques. Outre cela, le vécu des paysans caractérisé par la déféctuosité des conditions de vie et par le fort isolement qui les place en retrait par rapport à l'évolution de la société, n'a pas échappé à l'attention des responsables politiques, lesquels ont conduit à initier à partir de 1973 une opération de mise en place de 1000 villages socialistes. Si les premières réalisations menées ont malheureusement montré leurs faiblesses (liberté de mouvement des membres familiaux entravée ; abandon de certaines pratiques permettant de renflouer le budget familial « conduite d'un élevage sur les terres du domaine de

l'Etat » ; émancipation du monde rural espérée ne fut pas un franc succès), l'approche a permis tout de même de tirer un avantage qui est celui d'avoir préservé jusque-là le caractère rural de la campagne algérienne. (ARECCHI & MEGDICHE 1979).

Le secteur agricole relevant du domaine privé, dont l'existence en parallèle avec le secteur public est tolérée, n'a pas échappé à une marginalisation par les pouvoirs publics durant la période de la politique socialiste, différente certes de celle connue durant l'époque coloniale, mais reste tout de même pénalisante. Cette ignorance dont il a fait l'objet un certain temps s'est vue amplifiée par l'application d'une mesure très impopulaire au sein de la masse paysanne, à savoir celle de la réforme agraire et ce en destituant certains producteurs de leurs propriétés ou en amputant une partie du patrimoine pour d'autres donnant naissance aux coopératives de la réforme agraire et aux coopératives des anciens moudjahidines. Comme le malaise ne faisait qu'empirer, une dernière tentative est menée pour sauver le système mis en place qui consiste à redonner un nouveau paysage à la campagne algérienne avec la création d'un nouveau modèle d'organisation, à savoir le domaine agricole structuré (DAS).

Tous ces changements n'ont fait malheureusement que contrarier le milieu rural, opportunité que le monde paysan, comme les différents courants politiques ont exploité pour exprimer leur sentiment de refus, contraignant la sphère des décideurs à ouvrir le champ politique par l'adoption du multipartisme et à varier l'option idéologique, par le choix du libéralisme économique. Sur terrain, l'État s'est vu contraint de céder la gestion aux travailleurs agricoles, en se désengageant de l'acte de production, esprit réformateur entériné par un texte réglementaire « loi 87/19 ». Ainsi donc, un partage du patrimoine foncier au profit des travailleurs sous forme de concession s'est opéré et une organisation matérielle oscillant entre une attribution individuelle (exploitation agricole individuelle « EAI ») ou une attribution collective (exploitation agricole collective « EAC ») s'est mise en place. Les effets de ce renouveau politique ne se sont pas limités au secteur agricole relevant du domaine de l'État, ils se sont étendus au secteur privé, par une reconsidération des précédentes décisions, à l'exemple de celle en lien avec la réforme agraire, laquelle a conduit à une restitution des terres nationalisées aux propriétaires terriens légaux déchus. La réunification du rang des producteurs et le soutien accordé à travers la politique de relance : (programme national de développement agricole « PNDA » et le plan national de renouveau rural et agricole « PNDRA ») ont quelque peu aplani la tension qui pèse au niveau de la campagne et rehaussé modérément le niveau de production agricole (sur la période 2000 – 2014, la production intérieure brute agricole « PIBA » connaît une tendance à la hausse, en pourcentage du PIB, de 8,3 % en 2000, 9,2 % en 2010 et à 11,2 % en 2014).

40 Globalement, ce que nous pouvons dire sur la turbulence connue dans la gestion d'un secteur aussi stratégique que celui de l'agriculture, c'est qu'il a subi une triple pénalisation, d'abord au niveau de la société paysanne, en la déviant de sa préoccupation première qui est celle de la bataille de production, ensuite au niveau du marché des produits agricoles, en perturbant son fonctionnement, de par la succession des aménagements apportés, enfin au niveau de la force de travail, en instaurant en son sein un pessimisme sans égal sur leur devenir l'incitant à abandonner la campagne. Ce désistement des ruraux au profit de la ville est loin d'être insignifiant au plan du nombre, au sens où pas moins de 50 à 60 000 habitants annuellement quittent la campagne. L'examen d'évolution du taux de citoyenneté dans le temps nous laisse dire qu'en comparaison avec les données des années 1960 où l'urbanité est moins prononcée « moins du tiers de la population algérienne » (BESSAOUD 2019), celles des années 1980 le situe à 72% et 1990 où le déclin de la ruralité s'est fortement prononcé « Tableau 2 ». (FAO. 2018).

Tableau 2 : Evolution de la population rurale de 1995 à 2017 (FAO. 2018)

Population rurale (en millions)			Population rurale en 2017 *	
1995	2005	2016	En %	Taux de croissance
12,9	12,3	11,8	27,9	- 0,4

Sources ??????????

Cette affluence des ruraux en direction des cités urbaines a engendré un déséquilibre au plan de la répartition de la population au plan spatial et principalement entre le nord et le sud du pays. En effet, 89 % de la superficie du pays (12 wilayas du sud) ont une densité humaine de moins de 20 hab. /km² pour un nombre de personnes de 13 % de la population totale. Les 11 % de la superficie totale du pays (36 wilayas de la région nord) accusent une densité humaine supérieure à 20 hab. /km² pour un nombre de personnes égale à 87 % de la population totale. Ce déséquilibre dans l'usage du territoire par les hommes a amené le démographe Kamel Kateb à faire une remarque pertinente, dont la teneur est la suivante : « les populations algériennes sont à l'étroit sur un vaste territoire » (KATEB 2005).

Outre cela, au niveau des villes il est établi l'absence d'une tradition urbaine forte, l'affluence des ruraux en direction des villes renforce cet aspect, faute de ne pouvoir s'imprégner aux rudiments de la vie citadine avec célérité, en raison de l'absence de codes sociaux leur permettant de s'intégrer d'une manière harmonieuse dans une cité urbaine. C'est d'ailleurs cette carence qui a favorisé l'expansion de certaines pratiques sensées appartenir au monde rural (accoutrements inappropriés à la vie urbaine, rassemblement aux pieds des immeubles, faible intérêt pour l'hygiène environnemental) jusqu'à rapprocher l'aspect de nos cités urbaines à celui de la campagne. Ce phénomène comportemental induit une certaine dichotomie dans les relations entre voisins, comme il octroie à l'environnement des cités urbaines un autre faciès qui diminue de la somptuosité du site considéré, jusqu'à ne permettre à aucune personne de trouver son compte, ni le rural déplacé, ni le citadin assiégé.

En termes d'emploi, le secteur agricole n'a pas suppléé à la difficulté qui pénalise le milieu rural, principalement celle en lien avec l'offre de postes de travail. Si nous nous référons aux indicateurs qui suivent : « 873 000 personnes en l'an 2000 ; moins de 900 000 personnes en 2014 ». Nous relevons aussi une sorte de stagnation des chiffres quant au nombre d'actifs effectif, alors même que la part de l'emploi agricole a chuté sur la période 1995 – 2016 passant de 22,5% à 12,7%, pour s'établir en 2018 à 12%. (Services statistiques du Ministère de l'Agriculture, cité par BESSAOU 2019) Ce recul se trouve être confirmé une fois de plus dans le rang occupé par le secteur de l'agriculture, lequel comparé aux autres secteurs d'activités se voit attribué le quatrième rang pour une part de l'ordre de 12,6%.

3.4° - Milieu rural Algérien et la décennie noire (1990 – 2000)

Durant cette période de graves répercussions ont eu lieu, aussi bien au plan social « 60 000 morts à minima, mais fréquemment on avance les chiffres de 100 000 à 200 000 morts », qu'économique où la liste pourrait être longue (destruction des infrastructures des unités industrielles ou leur paralysie totale). (POUJADE 2020). La situation a contraint les ruraux à s'exiler vers les cités urbaines pour y trouver refuge et pouvoir ainsi échapper à d'éventuelles exactions.

45 Les conséquences de cet exil, des zones les plus vulnérables vers les zones refuges jouissant d'un certain niveau de sécurité, se sont traduites à différents niveaux. D'abord, au plan de la consommation, dont l'essentiel des produits consommés provenait jadis de leur terroir, se trouvent

remplacer par les produits manufacturés, augmentant inéluctablement les besoins du pays en ces produits. Ensuite au niveau de l'habitat, dont le fort besoin exprimé ne peut être satisfait par la ville, ce qui a conduit inévitablement les nouveaux venus à s'installer aux abords des agglomérations en mettant en place des abris de fortune. Pour dire que la campagne s'est vidée de sa substance humaine, le nombre de logements inoccupés est estimé par les services du ministère de l'habitat lors d'un recensement conduit en 1996 à 500.000 unités localisés pour la plupart dans les zones rurales en proie à des actes de terreur. (GRIM 2017).

Ce transfert de population inter wilayas durant la période 1987 à 1998, a permis à la wilaya d'Alger par exemple d'enregistrer 393 871 migrants au détriment des wilayas avoisinantes qui ont perdu pour Boumerdès (113 139), Tipaza (186 356) et Blida (67 889). (KOUAOUICI & SAADI 2013).

4. Résultats

Si la campagne a fait rêver bon nombre de personnes, devant les nombreuses situations inconfortables vécues par ses habitants, ce sentiment a fortement varié jusqu'à amener ces derniers à fuir les lieux. Cette attitude est cependant loin de convenir avec la vocation qui sied à la campagne, parce qu'il ne peut être fait abstraction des bienfaits de cet espace territorial, par la place qui lui revient dans la politique de développement économique du pays et par les fonctions qu'elle assume dans la hiérarchie des besoins de l'homme (site d'habitat et aire de production). Maintenant, hormis l'obligation d'avoir fait face à certaines conjonctures exceptionnelles (guerre et terrorisme) dont le dénouement nécessite aussi le recours à des pratiques incommodes, les autres mobiles à la base de la désertion des ruraux de leur terroir peuvent se voir solutionner par l'application d'un plan de développement qui puissent améliorer un tant soit peu le confort de l'homme et augmenter ses revenus pour lui permettre de couvrir ses besoins matériels. Pour que les applications à préconiser soient en adéquation avec le site considéré, elles doivent reposer sur des données tirées du terrain, à l'exemple des conditions naturelles du milieu, de la spécificité de la région considérée, de la tendance du marché et des aspirations des hommes. Outre cela, pour préserver l'authenticité du caractère rural qui distingue la campagne, lequel fait par ailleurs son charme, les aménagements à apporter doivent être respectueux du cadre particulier qui identifie ce milieu rural, à l'exemple de la conception du bâti, de l'imbrication de l'habitat avec la vie de la ferme (activités agricoles), de la spécificité de l'environnement de la ferme, où l'on retrouve jonchés ici et là divers objets ou outils (pelles, pioches, brouette et autres), matériels agricoles (tracteurs, charrues, semoirs et autres), animaux (ovins, bovins, équins, petits élevage), meules de pailles et fourrages ou aire de stockage de fumier.

En s'astreignant à observer le respect de ces préalables dans l'aménagement à apporter, quelles autres dispositions devons-nous prendre pour rendre au milieu rural sa dynamique ? et de quelle manière devons-nous concourir pour intensifier l'attractivité du milieu rural en vue de stabiliser la mobilité de la population ?

4.1°- Rendre au milieu rural sa dynamique économique

Espérer rendre au milieu rural sa dynamique économique impose de fixer durablement l'homme à son terroir, opération qui nécessite un allègement des pénibilités lui permettant de mener une vie saine, productive, en harmonie avec la nature. Les commodités recherchées portent sur l'amélioration des conditions de vie de la population en milieu rural, en faisant en sorte à satisfaire ses besoins et à se préoccuper davantage de ses aspirations. Leur matérialisation sur terrain englobe une série d'actions portant sur différents volets. (TALEB & FERFERA 2013).

- Le premier porte sur l'amélioration de la qualité de la vie, en facilitant le quotidien des ruraux par : le branchement aux différents réseaux (eau, électricité, gaz, assainissement) ;

l'extinction de l'isolement (route carrossable, disponibilité de moyens de transport) ; la facilitation d'accès aux divers services (antenne communale, poste, salle de soin) ; la scolarisation des enfants avec des camarades de même profil pour faciliter leur insertion dans le milieu scolaire ; le bénéfice des technologies avancées (internet),...etc..

- Le second concerne les aspects sociologiques et culturelles (organisation sociale, lieux, us et coutume, fêtes religieuses et traditionnelles) lesquels renseignent parfaitement sur l'identité de la société. L'attachement à ces valeurs soutient le phénomène d'attraction des ruraux en direction de la campagne et aide à renforcer la fragilité des liens avec cette dernière.
- Le troisième se rapporte aux spécificités de la campagne (Faible densité, disponibilité du foncier et d'une main d'œuvre conséquente) ; aux richesses naturelles qu'elle engrange (multiplicité des paysages aux caractéristiques et potentialités variées (environnementaux, agricoles, touristiques, récréatives, sportives) ; aux opportunités agricoles offertes, indicateurs qui peuvent susciter l'attrait des ruraux en direction de la campagne.

50 La prise en compte de tous ces paramètres permet de créer les conditions optimales d'une promotion sociale et culturelle de l'homme, capacité qui renforce son attachement à son terroir. Cet instinct des forces vives rurales vis-à-vis de ce dernier se voit consolider à son tour par les soutiens et les efforts apportés par les différents partenaires (État, collectivités territoriales, acteurs économiques et associatifs).

4.2° Concourir à intensifier l'attractivité du milieu rural pour stabiliser la mobilité de la population au plan spatial

Selon TEISSERENC (1994), une démarche de développement local ne peut être entreprise sans modifier la façon dont les hommes se représentent leur territoire et adaptent leurs comportements pour appréhender collectivement son avenir. L'esprit réformateur préconisé est une manière de reconsidérer les approches qui s'étaient révélées jusqu'ici inopérantes. Notre souci présent est d'augmenter l'attractivité de la campagne avec pour perspective de stabiliser de la mobilité humaine au plan spatial. Cette finalité serait d'autant plus facilitée qu'il existe d'opportunités naturelles ou acquises au niveau de la campagne. L'enjeu est de taille, sauf que la question qui tenaille les promoteurs du développement local est de savoir comment parvenir à accroître l'attractivité recherchée par l'homme ?

52 Il n'est un secret pour personne qu'aux conditions difficiles que connaît l'agriculture algérienne, d'autres facteurs pénalisants viennent compliquer sa situation, à l'exemple :

- De la question de l'emploi, laquelle connaît une sévère rétention, phénomène que l'intensification de la mécanisation amplifie et la rareté d'une main d'œuvre qualifiée et aguerrie aux conditions de travail difficiles en campagne complique.
- De l'offre salariale faible comparée aux autres secteurs et de l'absence d'une couverture sociale en milieu rural.
- Du faible attrait des jeunes vers les métiers liés au travail de la terre, handicap qui pourrait être sérieux pour les grandes exploitations du sud, imposant la mise à contribution de migrants étrangers (sahéliens en particulier) lorsque l'usage de la main d'œuvre devient nécessaire.

La solution idoine pour tendre vers le but recherché passe par le choix du ou des levier(s) à actionner pour métamorphoser l'aspect socioéconomique d'un territoire agricole visé et par la manière d'opérer, laquelle doit être bâtie selon une approche participative et une évolution ascendante. Pour que le projet puisse trouver les conditions optimales pour voir sa réussite, il est pris en considération les éléments distinctifs du périmètre considéré et observé le degré d'adhésion de la population concernée à l'initiative projetée.

Ce mode opératoire permet de s'adapter à certaines contraintes (changement climatique) d'assurer la viabilité des aménagements conduits (en adéquation avec la réalité du terrain) et de réduire les impacts environnementaux négatifs de la production (polluants et déchets). Ces innovations à apporter sont de trois ordres :

- Les techniques de production (amélioration de la conduite des cultures, reconversion culturelle ou recours à l'irrigation).
- Le choix d'un produit nouveau mis sur le marché (engrais, pesticides, aliments bétail, produits vétérinaires).
- L'apport d'un aménagement sur l'organisation matériel (gestion des différentes ressources) ou sur les techniques de vente (marketing), lesquelles offrent la possibilité aux producteurs agricoles d'accroître leur productivité.

Cette approche permet de réapproprier les véritables fonctions du milieu rural, de stimuler le potentiel humain, d'éveiller sa faculté de projection sur l'avenir, d'aiguiser son sens de la mesure et de doter les espaces ruraux d'un plan de développement durable viable. Cela conduit inéluctablement à l'émergence d'une agriculture prospère en mesure d'absorber la force de travail d'origine rurale. Elle consomme certes du temps pour se voir concrétiser, mais elle a le mérite d'aller au fond du problème qui est celui de mettre fin à la désertion du monde rural, en portant le développement, là où son absence (ou son insuffisance) pousse les hommes à partir.

Ainsi donc l'engagement d'un renouveau tant social, qu'économique en milieu agricole, s'il permet de réinventer le milieu rural et agricole, il contribue à mettre fin à l'exode rural.

5. Conclusion

A travers cette réflexion, nous avons tenté de mettre en exergue les facteurs influençant la dynamique de la population dans le temps au plan spatial. Durant toutes les péripéties auxquelles elle s'est trouvée confrontée à divers moments de son existence, la population algérienne a payé un lourd tribut en termes de déracinement, de mort, de détérioration des conditions matérielles et financières. La conséquence découlant de ces différentes situations est que le milieu rural s'est trouvé vidé de sa substance humaine, beaucoup n'y retourneront plus à leurs anciennes demeures, même si des aides financières (primes d'habitat rural) sont accordées par l'État pour faciliter leur réinsertion dans leur lieu d'origine. Cette renonciation se justifie par leur accommodation avec leur nouvelle vie, même passablement installés, comme elle revient à la forte disparité de développement entre les territoires et à la faible dotation en équipements éducatifs & socio-économiques essentiels dans la vie de tous les jours, insuffisances qui font de la campagne un milieu répulsif.

Cette migration de l'homme au plan spatial peut s'avérer être problématique pour les villes face à un fort afflux de déplacés. Pour stabiliser donc le déplacement de la population rural, il y a lieu d'engager une politique d'équilibre régionale plaçant l'homme au cœur du développement économique et social, où le lieu d'existence de l'homme se verrait valoriser pour pouvoir le fixer durablement. Cette approche, même son effet n'est pas immédiat, a l'inestimable avantage d'aller au fond du problème de la désertion du monde rural, en portant le développement, là où son absence ou son insuffisance pousse l'homme à désertir les lieux. Aussi, si elle ne concerne pas ceux qui ont déjà fait le choix d'abandonner la campagne pour fixer leur destin ailleurs, elle se propose de dissuader un éventuel départ, sinon de le stabiliser.

6. Bibliographie

- AMBASSADE DE FRANCE AU NIGERIA. (2019).** Les enjeux de la ville durable au Nigéria. Service Economique Régional d'Abuja. Avril 2019.
- ARECCHI A. & MEGDICHE C., (1979).** Les villages socialistes en Algérie. Cahiers de la méditerranée. Année 1979 19 pp 3-14
- BANQUE MONDIALE (2020).** Statistique de la population. Le Caire, Egypte Population. <https://populationstat.com/egypt/cairo>
- BIANCO J. (2013).** L'exode rural : un défi pose aux pays en voie de développement. www.momagri.org/.../L-exode-rural-un-defi-pose-aux-pays-en-developp
- BACHAR K. (2018).** Quelques chiffres autour de l'évolution de la population urbaine en Algérie. RURAL-M Etudes sur la ville – Réalités Urbaines en Algérie et au Maghreb. <https://ruralm.hypotheses.org/1415>
- BATAILLON C. (2020)** Populations rurales algériennes : encadrement socio-administratif et émigration. (Autour des camps de regroupement de la guerre d'Algérie). *Cybergeo : European Journal of Geography*. <http://journals.openedition.org/cybergeo/25580>
- BESSAOUD O. (2017).** La question foncière en Algérie. Entretien avec Omar Bessaoud. [Association pour contribuer à l'Amélioration de la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des Ressources naturelles \(AGTER\)](http://www.agter.org/fr/association-pour-contribuer-a-l-amelioration-de-la-gouvernance-de-la-terre-de-l-eau-et-des-ressources-naturelles)
- BESSAOUD O. (2019).** Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie. Projet d'appui à l'initiative « ENPARD MEDITERRANEE »
- BERTRAND T. (2010).** La famine de 1866-1868 : anatomie d'une catastrophe et construction médiatique d'un événement. *Revue d'histoire du XIXe siècle Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle* 41 | 2010 L'Algérie au XIXe siècle
- CENTRE REGIONAL D'INFORMATION DES NATIONS UNIES « UNRIC » (2021).** Les victimes civiles en 6 chiffres. <https://unric.org/fr/conflits-les-victimes-civiles-en-6-chiffres/>
- CHITOUR C- E (2012).** 132 ans de Colonisation : Récit des massacres de masse et des tortures en Algérie. <https://lelibrearbitre2.wordpress.com/2012/06/08/132-ans-de-colonisation-6-recit-des-massacres-de-masse-et-des-tortures-en-algerie/>
- GUERIN-CASTELL A. (2012).** Les “camps de regroupement” de la guerre d'Algérie. <https://histoirecoloniale.net/les-camps-de-regroupement-de-la.html>
- CÔTE M. [1988].** L'Algérie ou l'Espace retourné, Paris, Flammarion, 362 p
- EI AZZOUZI R. (2020).** Quand la France a fait de l'Algérie rurale un vaste camp de concentration. <https://www.mediapart.fr/journal/international/191020/quand-la-france-fait-de-l-algerie-rurale-un-vaste-camp-de-concentration>
- FAO. 2018.** World food and agriculture - Statistical pocketbook 2018. Rome, * Data World Bank- Données 2017
- GILDAS S. (2017).** Les migrations internationales. *Population et sociétés*. N° 382 Septembre 2002.
- GRIMN. (2017).** L'exode rural appauvrit nos campagnes et ruralise nos villes : Le ministre en charge de l'aménagement du territoire, a-t-il le pouvoir d'y remédier ? *Quotidien Algérie Eco* du 17 juin 2017
- GOUMEZIANE S. (2017).** Le vrai visage de la colonisation en Algérie. *Journal Le Grand Soir* du 7 mars 2017.
- HAUT COMMISSARIAT AUX REFUGIES (HCR) (2021).** Migrants et réfugiés. <https://news.un.org/fr/story/2021/06/1098432>
- HEYBERGER L. (2017).** Les statistiques coloniales en question. Niveaux de vie, croissance démographique et économie des populations indigène et européenne en Algérie au XIX^e siècle. Approche par l'histoire anthropométrique. *Les Cahiers de Framespa* [En ligne], 25 | 2017.
- KATEB K. (2012).** Bilan et perspectives des migrations algériennes. *Hommes & migrations*, 1298 | 2012, 6-21.
- KOUAOUCI A. & SAADI R. (2013).** La reconstruction des dynamiques démographiques locales en Algérie (1987 – 2007) par des techniques d'estimation indirecte. *Cahiers québécois de démographie*. Volume 42, Issue 1, Printemps 20101 – 132.

- LEKEHAL A. (2003).** L'urbanisation en Algérie : un essai de bilan statistique. Villes en parallèle. Année 2003 **36-37 pp. 72-89**
- LEQUY R. (2018).** L'agriculture algérienne de 1954 à 1962. [Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée](#) Année 1970 **8 pp. 41-99**
- LESNE M. (1962).** Une expérience de déplacement de population: les centres de regroupement en Algérie. Annales de géographie. Année 1962. 388. Pp567 - 603.
- MARTINEZ, L. (2004).** « Why the violence in Algeria? », *The Journal of North African Studies*, **9, 2 : 14-27.**
- MEBTOUL A. (2018).** La colonisation française de l'Algérie 1830-1962. Histoire de l'Algérie : De la colonisation française-1830-1953 à la guerre de libération nationale -1954-1
- MUTIN G. (1980).** Implantations industrielles et aménagements du territoire en Algérie. Géo carrefour Année 1980. 55-1 pp 5 - 37
- PERVILLE G.(2013).**L'Algérie de 1913 à 1931 dans la Revue de l'histoire des colonies françaises (2012). http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=289
- POUJADE L. (2020).** La « décennie noire » algérienne (1991-2002). <https://m2hiriss2020resolutiondeconflits.wordpress.com/2020/12/17/la-decennie-noire-algerienne-1991-2002/>
- STORA B. (ND).** Les Algériens à Paris pendant la guerre d'Algérie. Installation, travail et conditions de vie. pp. 299-308. <https://books.openedition.org/psorbonne/986>
- TALEB N. & FERFERA M.Y. (2013).** Essai de conceptualisation de l'attractivité des espaces ruraux algériens. Les cahiers du CREAD n°103-2013
- TEISSERENC P. (1994).** Politique de développement local : la mobilisation des acteurs. Sociétés Contemporaines Année 1994. 18-19 pp.187 – 213
- TEMINE E. (1987).** La migration européenne en Algérie au XIXe siècle : migration organisée ou migration tolérée. [Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée](#) Année 1987 **43 pp. 31-45**
- VOLAÏT M. (1988).** Le Caire : les problèmes de la croissance à la lumière du recensement de 1986. Espace Populations Sociétés. Année 1988 / 2 / pp. 213-225
- XAVIER YACONO., (1954).** Peut-on évaluer la population de l'Algérie vers 1830 ? Revue africaine p 277-307 Alger
- XAVIER YACONO. (1982).** Les pertes algériennes de 1954 à 1962. In: Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°34, 1982. pp. 119-134.